

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|-----------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant Garderie Chez Tante Rosi Itée | Numéro de permis 2021027 | Date d'inspection Le 28 octobre 2024 | |
| Nom de l'établissement Garderie Chez Tante Rosi Itée-Halte scolaire | | Numéro de téléphone (506) 336-8142 | |
| Adresse 133 rue de l'École Shippagan NB E8S 1V5 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson | | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

Le ratio n'a pas été fait, car la halte scolaire n'est plus active.

Discussion avec l'exploitant avec une demande de changement sera faite afin de faire la fermeture.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 octobre 2024

Date

original signé par
Fatma Benaziza

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 octobre 2024

Date